

## CALENDRIER

Mercredi 5 juin	Conseil des classes de 2 <sup>nde</sup> 2 – 1 <sup>ère</sup> S1 – 1 <sup>ère</sup> ES – 1 <sup>ère</sup> ESL
Jeudi 6 juin	Conseils des classes de 3 <sup>ème</sup>
Vendredi 7 juin	Conseils des classes de 4 <sup>ème</sup> Libération des élèves de 1 <sup>ère</sup> après les cours
Lundi 10 juin	Pas de cours – Lundi de Pentecôte
Mardi 11 juin	Conseils des classes de 6 <sup>ème</sup>
Mercredi 12 juin	Oraux du DNB Conseils des classes de 5 <sup>ème</sup>
Vendredi 14 juin	Fin des cours à 12h Après-midi pédagogique : élèves libérés Fête de Jardin de 16h30 à 20h30

## Infos générales

### Après-midi pédagogique du 14 juin

Les élèves externes seront libérés à l'issue des cours de la matinée.  
Les élèves demi-pensionnaires seront libérés après avoir déjeuné au self.

### Demande de subvention transport scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 pour les élèves qui ne sont pas domiciliés dans l'Eurométropole

#### CARS INTERRUBAINS :

Les inscriptions aux transports scolaires pouvant être subventionnés (selon conditions) par la Région Grand Est se font en ligne sur : [www.fluo.eu/67](http://www.fluo.eu/67) à partir du 3 juin 2019.

#### TRAIN :

Les élèves voyageant en train ou train/combiné/car doivent retirer très rapidement un document au bureau - B18 - 1<sup>er</sup> étage.

## Spécial lycée

### Casiers

Veiller à vider vos casiers avant les vacances. Merci !

Les élèves qui souhaitent réserver un casier pour l'année prochaine sont priés de s'adresser à Mme Rousseau.

### Premières

#### Epreuve orale de français

Les candidats issus des lycées 4.0 se présenteront, pour l'oral de l'épreuve anticipée de français, à l'instar des autres candidats, avec un descriptif élève et l'ensemble des textes étudiés sous format papier. Pendant les 30 minutes de préparation, ils n'auront pas accès à leur matériel informatique, tablette ou ordinateur portable. Lors de l'exposé, le recours aux supports numériques est également proscrit. En revanche, pendant l'entretien, ils peuvent, s'ils le souhaitent, illustrer ou étayer leur propos en montrant des documents sur l'écran de leur ordinateur portable ou de leur tablette. Ces documents auront dû être téléchargés préalablement et ne doivent pas nécessiter une connexion à Internet. Cette possibilité, particulièrement pertinente pour des documents iconographiques, n'a aucun caractère obligatoire et relève du libre choix du candidat.

#### Résultats des épreuves anticipées

**Il est obligatoire de conserver sa convocation après la fin des épreuves** pour accéder aux notes obtenues. Aucun duplicata ne pourra être communiqué et aucun résultat ne pourra être obtenu sans le n° indiqué sur la convocation. Astuce : Pour être sûr de ne pas perdre votre n° de candidat, prenez une photo de votre convocation dès que vous l'aurez.

### Inscription aux prépas OFEPAL - Rappel

Les élèves de Première qui n'ont pas encore rendu leur inscription aux Prépas proposées par l'Ofepal, peuvent encore déposer leur dossier auprès de Mme Wendenbaum jusqu'au **7 juin, dernier délai**.